

Projet Isère amont : les travaux vont démarrer



Le 17 octobre 2011, les représentants du Département et de l'Etat ont paraphé la convention de partenariat destinée à financer la première tranche des travaux du projet Isère amont. Le plus grand chantier conduit dans le Grésivaudan durant les prochaines années démarre en janvier 2012.

Durant plusieurs années de concertation, tous les acteurs publics ont partagé leurs craintes mais aussi leur espoir de voir enfin poser les jalons d'un développement harmonieux et respectueux des enjeux qui caractérisent la vallée du Grésivaudan. Né de la nécessité de réhabiliter notre système de protection contre le risque d'inondation, le projet Isère amont est devenu, au fil du temps, un projet d'aménagement du territoire. Le niveau de protection visé permettra de protéger les secteurs urbanisés à hauteur de la crue bicentennale et de favoriser le développement d'autres projets actuellement gelés pour cause de risque indéniable.

L'avenir du Grésivaudan

Du fait de choix hydrauliques audacieux, en particulier celui d'organiser l'inondation dans des secteurs délibérément choisis, le projet Isère amont est novateur : il ne vise plus à contraindre l'Isère mais à bien vivre avec elle. En donnant des espaces de respiration à la rivière, le projet permet aussi de mettre en valeur ces milieux naturels que sont les confluences, les bras morts, les forêts alluviales, les gravières, les corridors biologiques. Au delà de ces chantiers, des parkings, des haltes vertes, des itinéraires cyclables, et même des rampes d'accès à l'eau seront mis en œuvre à l'usage de tous. Le projet Isère amont est bien celui de l'avenir du Grésivaudan et de l'agglomération grenobloise.

Priorité au secteur aval

Vu l'importance du projet, il était nécessaire de programmer les travaux dans le temps. Il fallait le faire en déterminant des tranches compatibles avec les enveloppes financières disponibles et en veillant à

ne pas dégrader la situation actuelle en cas de crue. Arrêtés dès 2007, les critères de choix visaient à rendre prioritaires les secteurs où le gain de protection s'avérait maximal et ceux actuellement soumis à une fréquence d'inondation élevée. Le choix du secteur aval où l'on décèle les plus grands enjeux socio-économiques permet de satisfaire ces critères. Mais, les investissements environnementaux étant faibles dans ce secteur, certains chantiers comme la restauration des confluences et la valorisation des gravières seront initiés dès 2012 dans toute la vallée.

Priorité au lit de la rivière

Différentes études ont montré notre rivière alpine charrie entre 30 000 et 60 000 m³ de matériaux chaque année. Avant toute intervention sur les digues et dans la plaine alluviale de l'Isère, la principale contrainte à régler est l'engravement du lit vif. Telle sera la finalité de deux chantiers importants qui seront conduits dès 2012 : l'arasement des bancs et la création des deux plages de dépôt entre Brignoud et Domène. A l'extérieur de l'agglomération, les premières interventions sur les digues ne sont prévues qu'en 2013, mais la digue protégeant le campus universitaire sera elle renforcée par la pose de parois étanches dès 2012.

*Un magazine de huit pages sera diffusé dans les boîtes aux lettres de la vallée fin janvier 2012.
D'autres informations sont disponibles sur www.symbhi.fr*